

Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2026

Compte rendu

Présents à cette AGE : 29

Pouvoirs enregistrés : 15

Nombre total de voix : 44

Nombre d'adhérents conviés à l'AG : 653 Quorum nécessaire : 5 %, soit 33 personnes

Ouverture à 17h de l'Assemblée Générale Extraordinaire par Gérard Gast, coprésident

Le Coprésident qui constate qu'avec 44 présents ou représentés, le quorum nécessaire à la validité des débats est atteint.

L'assemblée Générale peut donc valablement délibérer.

Après remerciement de tous ceux qui ont fait l'effort d'être présents ou représentés, adhérents, élus et partenaires, des salariés et bénévoles qui ont œuvré à la préparation de l'AG, l'examen des points à l'ordre du jour peut commencer.

1- Le rapport moral

Le Coprésident Gérard Gast informe l'Assemblée de l'adoption des nouveaux statuts par l'Assemblée Générale Extraordinaire qui a eu lieu ce même jour à 17h.

La présentation du rapport moral est assurée par Naïs Lefebvre et Gérard Gast, coprésidents, puis soumis au vote de l'assemblée.

⇒ Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents et représentés

2- Le rapport d'activité

Après introduction de la Directrice, Gaétane Bléher, le rapport d'activité est présenté par les salariés de l'association et les bénévoles impliqués dans les différentes activités de l'Agopop.

Puis il est soumis au vote de l'Assemblée.

⇒ Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des présents et représentés

3- Présentation du rapport financier

Le rapport financier est présenté par Charlotte Thillet, salariée chargée de la comptabilité de l'association.

- Il fait état d'un résultat positif de 6 384 euros, pour un chiffre d'affaires de 262 986€ et un total du bilan de 445 421€.
- le Commissaire aux comptes annonce une certification sans réserve
- il est proposé d'affecter le résultat au Report à nouveau

⇒ Soumis au vote de l'assemblée, le rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents et représentés

Le Commissaire aux comptes (M. Mounir AROUI intervient au moment pour préciser que, son mandat arrivant à son terme (6 ans) l'Assemblée doit décider du nouveau commissaire aux comptes.

⇒ L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des présents et représentés la reconduction du commissaire aux comptes actuel, Mounir AROUI ainsi que de son suppléant.

4- Présentation des perspectives pour l'année 2026

Elles sont présentées par la Directrice. Elles comportent un volet activités et un volet finances. Le financier propose également une modification du montant de l'adhésion inchangé à 5€ pour les moins de 18 ans il passe à 10€ pour les plus de 18 ans.

Elles sont également soumises au vote de l'Assemblée.

⇒ Les perspectives pour l'année 2026 est adopté à l'unanimité des présents et représentés

5- Renouvellement des membres élus du Conseil d'Administration

Il est rappelé que le Conseil d'Administration est composé de :

membres élus par l'Assemblée Générale (entre 8 et 16 membres) élus pour 3 ans

membres de droit : CCMV (2), Direction (1)

Représentant des salariés (1)

membre associés (associations partenaires choisis par le CA (0 à 3)

Parmi les membres élus, 2 sont arrivés au terme de leur mandat

5 personnes sont candidates pour le CA

Naïs Lefebvre (pour une réélection),

Erik Inglebert, Henri TORRES, Sylvie Krattinger et Sylviane Varenne

Après une brève présentation de ses motivations par chacun des candidats, le vote (à bulletin secret) est lancé. Il donne les résultats suivants :

Erik Inglebert	41 pour
Henri TORRES	40 pour
Sylvie Krattinger	40 pour
Sylviane Varenne	40 pour
Naïs LEFEBVRE	42 pour et 1 abstention.

⇒ **tous les candidats sont élus**

⇒ **Hors membres de droit, salariés et membres associés, le nouveau Conseil d'Administration est composé de :**

Jean Marc GARNIER
Gérard GAST
Erick INGLEBERT
Sylvie KRATTINGER
Naïs LEFEBVRE
Michèle PAPAUD
Cyril ROMNAO
Pierre SOUBEIRAN
Henri TORRES
Sylviane VARENNE
Maclou VIOT

Un grand merci à ceux qui ont rejoint le CA et à tous les participants à cette Assemblée Générale

L'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2026 est clôturée à 20h.

Gérard Gast, coprésident



Naïs Lefebvre, coprésidente

